



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Actualisation des connaissances en droit de la construction »

Vendredi 12 décembre 2025, de 9h à 13h, à l'ICR (Rennes)

Par Me Laurent BOIVIN, Avocat à Rennes

PROGRAMME

- Panorama des décisions de la Cour de cassation rendu dans ces matières illustrant soit une application continue et conforme aux principes du droit positif / aux revirements récents (ex Requiem pour Trotin)
- Evolutions remarquables comme par exemple le sens conféré à l'article 1 792 – 7 C Civ que le juge administratif persiste à ignorer

Campus de Ker Lann

Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67
contact@edago.fr
www.edago.fr

